

Le codéveloppement au comité d'expertise

Les membres du comité d'expertise veulent tenter une nouvelle approche afin d'aider les équipes-écoles à trouver des solutions à leurs dossiers complexes. C'est la raison pour laquelle ils offrent une phase de codéveloppement.

Le codéveloppement, qu'est-ce que c'est ?

« Le groupe de codéveloppement professionnel est une approche de formation pour des personnes qui croient pouvoir apprendre les unes des autres afin d'améliorer, de consolider leur pratique. La réflexion effectuée, individuellement et en groupe, est favorisée par un exercice structuré de consultation qui porte sur des problématiques vécues actuellement par les participants. L'un après l'autre, les participants prennent le rôle de client pour exposer l'aspect de leur pratique qu'ils veulent améliorer, pendant que les autres agissent comme consultants pour aider ce client à enrichir sa compréhension (penser et ressentir) et sa capacité d'action (agir). »

Payette, A. Le codéveloppement : une approche graduée. Interactions, Vol. 4, no 2, automne 2000.

Objectifs du codéveloppement au comité d'expertise

Offrir une plateforme où une équipe-école en recherche de solutions pour un dossier complexe d'élève peut consulter des partenaires neutres et impartiaux issus du milieu scolaire et des services sociaux.

Membres du comité d'expertise et rôle de chacun

Une équipe est composée de cinq membres, soit une conseillère pédagogique en adaptation scolaire responsable de l'animation et de la coordination, une direction d'établissement scolaire, une psychologue scolaire et deux travailleuses sociales du CISSS-CA (DPJ et mission CLSC). Parmi ceux-ci, certains auront des rôles spécifiques :

- **Un animateur** : s'assure que le déroulement des étapes de résolution du problème soit respecté.
- **Un gardien du temps** : assure une bonne gestion du temps afin que le processus soit complet.
- **1 observateur** (facultatif) : observe le déroulement de la séance dans le but d'en améliorer l'efficacité.

Composition de l'équipe-école qui présente le dossier

Équipe multidisciplinaire composée de la direction, du professionnel responsable du dossier, de l'enseignant titulaire, de l'éducateur spécialisé et de tout autre intervenant s'il y a lieu. Une rencontre est nécessaire afin de préparer la présentation.

- **Un porte-parole** : pour assurer l'efficacité de la rencontre, un porte-parole doit-être nommé par l'équipe multidisciplinaire qui présente la situation.

Déroulement (durée d'environ 75 minutes)

- Recherche de faits (15 à 20 minutes)
- Recherche de solutions (20 minutes)
- Sélection et évaluation (15 à 20 minutes)

Déroulement détaillé

Recherche de faits (15 à 20 minutes)

1^{re} étape : Présentation des faits

- L'animateur rappelle le déroulement de la rencontre.
- Le porte-parole soumet la situation aux membres du comité d'expertise en prenant soin de décrire les faits en détail. Il précise les besoins et les attentes de l'équipe.

Important Au cours de cette étape, les collaborateurs évitent de discuter avec le porte-parole. Il est essentiel de le laisser décrire sans interruption la situation sans quoi, le respect du temps ne sera pas possible.

2^e étape : Phase de questionnement

- Les membres du comité d'expertise questionnent le porte-parole (aidé de l'équipe-école) de façon à clarifier les circonstances, les facteurs et les conséquences qui maintiennent le problème ou qui le minimisent.

Recherche de solutions/suggestions (20 minutes)

3^e étape : Tempête d'idées

- L'équipe-école sort dans la salle d'attente.
- L'animatrice dirige la séance de recherche de solutions.
- L'animatrice sollicite les membres du comité d'expertise afin qu'ils forment à tour de rôle leurs suggestions de solution. Ces suggestions sont adressées à l'animatrice et le secrétaire en dresse une liste numérotée sur la feuille prévue à cet effet.

- L'animatrice procède par tour de table aussi longtemps que les membres ont des suggestions ou jusqu'au moment où la période de temps est écoulée.
- Les suggestions sont pratiques et les énoncés brefs. Toutes les suggestions sont acceptées.

Sélection et évaluation (15 à 20 minutes)

4^e étape : Sélection des suggestions

- L'équipe-école réintègre la rencontre et l'animatrice lit les solutions proposées. L'équipe-école utilise la légende qui suit pour évaluer chacune des suggestions proposées lors de la tempête d'idées.

Légende :

1 = Nous l'essayons tout de suite.

2 = Nous le gardons en tête.

3 = Nous l'avons déjà fait ou cela ne nous convient pas.

5^e étape : Soutien à offrir

- Après avoir consulté le comité d'expertise en codéveloppement, l'équipe-école pourrait revenir consulter le comité avec les parents de l'élève afin d'obtenir des recommandations officielles.



Aide-mémoire

Afin de vous préparer à la rencontre du comité d'expertise en phase codéveloppement, voici les principaux éléments que le porte-parole devra présenter :

- Caractéristiques personnelles de l'élève
 - o Âge
 - o Forces, intérêts et défis
 - o Bilan de santé
 - o Médication
- Portrait académique
 - o Niveau scolaire
 - o Reprises d'année s'il y a lieu
 - o Bulletins des deux dernières années
 - o Aides technologiques (s'il y a lieu)
- Attitudes et comportements à l'école
 - o Classe
 - o Transition
 - o Service de garde
 - o Transport
- Relations avec l'adulte (exemple : adulte significatif)
- Relations avec les pairs
- Portrait familial
- Collaboration école/famille
- Évaluations professionnelles (exemples : psychologie, neuropsychologie, pédopsychiatrie, ergothérapie...)
- Partenaires externes
- Autres

***** Comme aucun document ne sera remis à l'avance aux membres du comité d'expertise, la présentation se doit d'être préparée avec minutie pour être efficace.**